

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14/04/2023

ID : 025-493901102-20230406-DEL2023_18_CA-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Directeur,
C. MOUGEOT

Séance du 06 avril 2023

Délibération n° 2023-18

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de votants : 22

Vote pour : 22

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 23 mars 2023

Membres présents :

Vice-Président : M. MAIRE DU POSET

Conseil Départemental du Doubs /Jura : Mme CHOUX - M. DALLAVALLE – Mme GUYEN – M. MATOCQ-GRABOT -

Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET – M. FROEHLI – M. LIME - Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. BOUVERET - M. JOUVIN

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs : M. BEAUDREY (pouvoir à Mme CHOUX) – M. BILLOT (pouvoir à M. DALLAVALLE) – Mme BRAND – (pouvoir à M. MATOCQ-GRABOT) – Mme ROGEBOS (pouvoir à Mme GUYEN)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BODIN (pouvoir à Mme SAUMIER) - M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLI) – Mme PRESSE (pouvoir à Mme BARTHELET)

Communautés de communes : M. ALPY (pouvoir à M. MAIRE DU POSET) - M. FRIGO (pouvoir à M. BOUVERET)

Ville d'Auxonne : Mme BARCELO (pouvoir à M. JOUVIN)

OBJET : DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Monsieur MAIRE DU POSET ouvre la séance et indique que le quorum est atteint.

Il demande à ce qu'un(e) secrétaire de séance parmi les membres du conseil d'administration présents soit élu(e).

Il indique que le compte-rendu du précédent conseil d'administration du 22 février 2023 doit être adopté.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré

DECIDE

- de désigner Mme BARTHELET, secrétaire de séance,
- d'adopter le compte-rendu de la séance précédente, à savoir la réunion du conseil d'administration du 22 février 2023.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président,

Thierry MAIRE DU POSET

